

Rapport de la commission des finances du conseil de Bassins

Concernant le préavis 15/16

La commission des finances s'est réunie le 31 octobre ainsi que le 8-14-21 novembre 2016. Elle est composée de Mmes Sylvie Elben, Anne Genevay-Bolay, Nathalie Guignard-Pidoux, Anne Treboux et MM. Michel Ruffieux et Nicolas Sudan.

Excusée : Mme Herlinda Elmer pour toutes les séances.

En date du 31 octobre 2016, la commission des finances s'est réunie avec la municipalité. A cette occasion, M. Vukasovic nous a présenté le préavis 15/16 relatif au plafond d'endettement 2016-2021. Le 14 novembre 2016, la commission des finances a de nouveau rencontré M. Vukasovic. A cette occasion, il a répondu clairement à toutes nos questions.

Les points suivants sont à souligner :

-le tableau « plan de législature » p. 4, mentionne des investissements pour la législature à hauteur Frs. 3'070'000.-. Ces investissements seront envisageables que lorsque les emprunts seront remboursés et ceci afin de maintenir le montant de notre dette au niveau actuel. Nous rendons attentifs les conseillers que chaque nouvel emprunt fera l'objet d'un crédit extrabudgétaire soumis à la décision des conseillers.


-Nous avons retenu que les amortissements financiers reprendront en 2019 au plus tard.

-Le plafond d'endettement a été fixé, selon les emprunts à moyen et à long terme selon la rubrique 922 du bilan 2015 sans les cautionnements et les garanties.

Conclusion :

La commission des finances demande avec insistance au conseil communal de porter une attention toute particulière à chaque demande de crédit extrabudgétaire présenté au cours de cette législature.

La commission des finances recommande au conseil communal d'accepter le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 soit CHF 15'950'000 en précisant que chaque demande de crédit extrabudgétaire pendant la législature doit être présentée et avalisée par le conseil Communal.

Sylvie Elben
rapporteuse


Anne Treboux

Anne Genevay-Bolay


Michel Ruffieux

Nathalie Guignard-Pidoux

Nicolas Sudan

Bassins, le 22 novembre 2016